



**DISCOURS DU MAIRE  
DE SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY,  
JOACHIM MOYSE  
Inauguration de la stèle,  
le mercredi 26 juillet 2017**

Monsieur le président de la République,  
Monsieur le Premier ministre,  
Monsieur le ministre,  
Monsieur le secrétaire d'État,  
Madame la préfète,  
Monsieur le vice-président du Sénat,  
Mesdames et messieurs les parlementaires,  
Mesdames et messieurs les élus,  
Monsieur l'archevêque de Rouen,  
Monsieur le président du Conseil français du culte musulman,  
Messieurs les représentants des cultes,  
Mesdames, messieurs,

Il y a un an, la population stéphanaise se trouvait projetée dans le tourbillon des émotions. À l'incrédulité, d'abord ressentie, se succédait l'effroi d'une réalité qui s'impose. Puis, se mêlèrent, tour à tour, l'incompréhension, la colère, le chagrin, le dégoût...

Dans un acte d'horreur, la vie de Jacques Hamel, prêtre catholique de la paroisse de Saint-Étienne-du-Rouvray, citoyen engagé dans les relations humaines du quotidien, lui était enlevée.

Une plaie béante venait de s'ouvrir, qui marque et marquera l'histoire de notre commune.

Au-delà de l'immense douleur éprouvée ici, comme partout ailleurs, il a fallu faire face... Faire face à la barbarie, faire face à l'obscurantisme, faire face au fanatisme, en restant debout.

Le piège de ceux qui cherchent à diviser et à opposer, de ceux qui soufflent sur les braises des peurs et de la haine ne s'est pas refermé... Parce que les Stéphanaïses et les Stéphanaïses sont fidèles à leurs valeurs.

Dans notre ville, la volonté de bien vivre ensemble est réelle et les solidarités sont tenaces. Elles s'inscrivent dans la continuité du vécu stéphanaïse et dans un travail local permanent avec tous les acteurs de la proximité.

Le drame du 26 juillet 2016 a conduit tous ces acteurs à se réinterroger. Citoyens, croyants ou non croyants, bénévoles associatifs, agents des services publics, tous ont réaffirmé la nécessité de consolider et de renforcer les conditions de ce vivre ensemble.

Policières et policiers, secouristes, personnels de santé, donneurs de sang, agents municipaux, présents dès les premières heures, ont accompagné, encore jusqu'à maintenant, parfois en souffrant eux-mêmes, les victimes, leur famille, et la population meurtrie. Ils ont démontré ainsi toute l'utilité du service public local, notamment, récemment, en mettant en place cette stèle, symbole de paix et de fraternité, dans un lieu de recueillement, à la mémoire de Jacques Hamel.

Cette œuvre consensuelle sera aussi intemporelle et universelle. La Déclaration des droits de l'homme qui y figure rappelle notre attachement aux valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité.

Ce lieu sera aussi un espace éducatif d'appropriation possible de ces valeurs par nos enfants. Ce travail envisageable sur le thème du respect de l'autre et de la diversité doit nous aider à reprendre confiance en nous-mêmes et en l'avenir pour notre jeunesse.

La cicatrisation sera longue, mais le sang versé nous a renforcés dans notre irrésistible désir de vivre mieux en fraternité, pour que, à jamais, les Stéphanaïses et les Stéphanaïses demeurent unis dans l'espoir et dans la paix.